

INGE1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en ingénieur de
gestion**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **inge1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5

INGE1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en ingénieur de gestion.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en ingénieur de gestion.

INGE1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de l'année préparatoire permet à un bachelier universitaire dans une autre discipline qu'ingénieur de gestion d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le master en ingénieur de gestion.

INGE1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant et des pré-requis qui lui manquent pour entrer dans le master en ingénieur de gestion (voir conditions d'admission sur .

INGE1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'étude préparatoire est accessible aux bacheliers universitaires auxquels il manque plus de 15 et moins de 60 crédits de prérequis disciplinaires nécessaires pour être admis dans le master en ingénieur de gestion (voir conditions d'admission au master en ingénieur de gestion sur).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Les demandes d'admission doivent être introduites à la Louvain School of Management avant le 31 août conformément à la procédure expliquées sur la page <https://uclouvain.be/322259.html#Parcours1>

Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'une année préparatoire accessible, via le décret passerelle, aux diplômés du supérieur non-universitaire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des cours du programme se fera conformément au descriptif repris au cahier des charges de chacun des cours. Ces cahiers des charges sont visibles au sein du Programme d'étude sur le web.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Master 120 en Ingénieur de gestion

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Marco Saerens](#)

Jury

Président du Jury : **Philippe Chevalier**

Secrétaire du Jury : **Jean Vanderdonck**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Marie Lefevre**